



Corrigé du professeur

Modalisation et paroles rapportées Alexandre et Néron

Ce corrigé accompagne le livret élève ; il propose des réponses que l'on pourra compléter ou discuter dès lors que les élèves auront pris le soin de revenir aux textes et de justifier leurs interprétations.

1 Corrigé des textes sur Alexandre

Partie destinée au professeur. Les réponses proposées orientent la lecture sans exclure d'autres formulations qui respecteraient le texte et s'appuieraient sur des indices précis. Lorsqu'un élève hésite entre deux interprétations, l'analyse linguistique qui explique son choix doit compter davantage qu'une étiquette isolée.

T1 Plutarque

1. « On dit », « ceux [...] qui affirment », « disent » ou « la plupart pensent » attribuent des propos ou des opinions. « On dit » indique une transmission sans identifier précisément sa source. Le verbe « affirment » décrit l'assurance de ceux qui accusent, pas nécessairement celle de Plutarque.
2. Antigone → Hagnothémis → les auteurs qui accusent Aristote → Plutarque → le lecteur. Cette chaîne distingue la source alléguée, l'intermédiaire, les auteurs et le narrateur. Aristote et Antipater sont les personnes mises en cause ; ils ne sont pas présentés comme les informateurs du passage.
3. Puisque les opinions sont attribuées à leurs sources et que « la plupart » considèrent le récit comme inventé, Plutarque rapporte l'accusation sans la présenter comme démontrée. La dénonciation tardive nous renseigne sur sa transmission ; même si ce délai invite à l'examiner, il ne suffirait pas, à lui seul, à la réfuter.
4. Le raisonnement sur la conservation du corps appartient aux personnes dont Plutarque rapporte l'opinion. Ce passage ne fournit ni examen médical contemporain ni données permettant d'établir aujourd'hui une cause précise de décès. On analyse ici un argument antique.





T2 Arrien

1. « Je » désigne Arrien. « Certains » et « d'autres » désignent des auteurs ou des personnes qui ont transmis les récits ; ils ne sont pas précisément identifiés dans l'extrait.
2. Antipater, Aristote, Cassandre, Iolas et Médius sont les acteurs allégués d'un complot. Les confondre avec les sources reviendrait à transformer une liste d'accusés en liste de témoins.
3. Arrien consigne ces récits pour montrer qu'il les connaît, plutôt que parce qu'ils méritent d'être crus. Son jugement final nous permet ainsi de comprendre qu'un auteur peut vouloir transmettre une version sans lui accorder crédit, puisqu'il distingue ce qui circule de ce qu'il approuve.
4. Les conditionnels de cette traduction marquent une information reprise avec réserve. On peut écrire : « Certains auteurs racontent qu'Iolas donna le poison au roi et qu'une douleur aiguë saisit Alexandre pendant qu'il buvait. » L'attribution est préservée ; pour conserver toute la réserve d'Arrien, on ajoute qu'il ne juge pas ces récits dignes de foi.

Bilan historique à faire formuler

Ces passages établissent l'existence de récits et d'accusations dans la tradition antique. Ils ne démontrent pas, à eux seuls, un empoisonnement d'Alexandre ni la culpabilité des personnes nommées. Une enquête plus large ne doit pas être confondue avec l'analyse du seul dossier.





2 Corrigé des textes sur Néron et des médias

T3 Tacite

1. Le texte oppose le hasard à une manœuvre du prince. « On ne le sait pas » maintient explicitement l'incertitude. L'interrogation est un choix de cette version française pour rendre l'alternative latine ; elle ne doit pas être attribuée mot pour mot au texte latin.
2. Tacite raconte le retour de Néron et les mesures de secours, tandis qu'il présente le chant sur Troie comme le contenu d'une rumeur. Cette différence doit être conservée lorsque l'on résume le récit, puisqu'elle empêche de traiter le chant comme un fait démontré.
3. « Une rumeur s'était répandue » introduit « selon laquelle [...] Néron était monté [...] et avait chanté ». « Selon laquelle » ouvre une **subordonnée relative** qui explicite le contenu de la rumeur ; ce n'est pas une complétive introduite par « que ».
4. La phrase proposée serait trompeuse : elle effacerait l'alternative et la réserve. On peut écrire que Tacite rapporte une accusation et une rumeur sans trancher ici la responsabilité de Néron dans le déclenchement du feu.

T4 Suétone

1. « Il incendia la ville » présente directement l'accusation. Suétone ne marque pas, à cet endroit, d'incertitude sur l'acte. « Comme s'il était offensé » porte sur le mobile attribué, non sur une mise en doute explicite de l'incendie.
2. Un interlocuteur non nommé prononce la première formule ; Suétone attribue la réponse à Néron. Le passage utilise le discours direct, avec deux-points et guillemets dans cette version française.
3. La réponse donne de Néron l'image d'un homme qui souhaiterait la destruction de son vivant. Le récit relie cette parole à l'acte accusé. Cet effet de portrait ne prouve pas l'authenticité historique de l'échange.
4. Chez Tacite, le chant est le contenu d'une rumeur ; chez Suétone, il fait partie du récit assertif. « Comme il le disait » attribue à Néron l'appréciation sur la beauté des flammes, sans transformer toute la scène en rumeur.

M1 et M2 Publications contemporaines

M1. « Semble » marque une apparence ou une réserve ; « aurait duré » présente ici une information dont la validation n'est pas pleinement prise en charge. L'article rapporte une durée supposée ; cette formulation ne constitue pas une preuve médicale. **M2.** Le titre pose une question totale avec inversion ; « sans doute » exprime ici une probabilité. Ces fragments ne suffisent pas à caractériser toute la démarche des articles.

Pour comparer sérieusement les publications, il faut lire leur contexte, identifier les sources qu'elles citent, examiner les preuves et distinguer leurs conclusions de leurs titres. Le nom du média et celui de l'auteur identifient une publication ; ils ne dispensent pas de cet examen.





3 Corrigé des exercices de langue

Exercice 1

1. « Selon Suétone » attribue l'accusation à une source nommée. Ce groupe n'est pas une proposition subordonnée ; il n'exprime pas automatiquement une réserve. 2. Discours indirect : le contenu de l'affirmation est intégré dans une complétive introduite par « que ». « Affirme » décrit la position de Suétone.
3. Conditionnel passé de réserve dans la lecture proposée ; aucune source n'est nommée.
4. « Monstrueuse » est un jugement évaluatif porté sur l'accusation ; ce jugement ne dit pas si l'accusation est vraie. 5. Discours direct : la rédactrice est le locuteur cité ; « je » renvoie à elle. 6. Discours narrativisé : le narrateur résume une annonce sans en reproduire le contenu détaillé.

Exercice 2

- A.** « Publierait » est un futur dans le passé : la publication est postérieure à l'annonce passée. **B.** « Aurait versé » reprend une accusation avec réserve, ce que confirme « récit non confirmé ». **C.** La phrase isolée peut relever du futur dans le passé, d'une information reprise ou d'une hypothèse dont la condition serait fournie ailleurs. Il faut le contexte. Accepter une lecture justifiée sans exiger une valeur unique.

Exercice 3

1. Alors que la rédactrice relit ses notes, l'exclamation et la question peuvent faire entendre son reproche envers elle-même, bien que les personnes et les temps restent ceux du récit. Cette rencontre des voix du personnage et du narrateur fonde une lecture en discours indirect libre, qui ne repose pas sur un seul signe.
2. Un conditionnel peut exprimer un futur dans le passé sans constituer un discours indirect libre. La lecture dépend des autres indices et du contexte.
3. **Discours direct possible** — La rédactrice relut ses notes, puis se dit : « J'ai accepté cette accusation trop vite ! Comment ai-je pu négliger la source ? Je vérifierai tout demain. »

Discours indirect possible — La rédactrice relut ses notes. Elle pensa qu'elle avait accepté cette accusation trop vite, se demanda comment elle avait pu négliger la source et pensa qu'elle vérifierait tout le lendemain. Les verbes ajoutés explicitent les actes de pensée ; il faut conserver le reproche et le projet de vérification.

Exercice 4

« Elle a déclaré qu'elle vérifierait ce texte dans la salle A le lendemain et qu'elle avait relevé une contradiction ce jour-là. » « Je » devient « elle » ; le futur devient un futur dans le passé ; le passé composé devient un plus-que-parfait ; les repères « ici », « demain » et « aujourd'hui » s'adaptent au cadre indiqué.

« La journaliste demande si Néron a incendié Rome. » / « La journaliste demande pourquoi les récits divergent. » Les subordonnées sont des interrogatives indirectes ; on supprime l'inversion de la question totale et celle de la question partielle.





4 Corrigé des exercices de lecture critique

Exercice 5

1. Formulation possible : « Plutarque rapporte une tradition qui accuse Aristote d'avoir conseillé Antipater et d'avoir procuré le poison ; il indique aussi que beaucoup jugent le récit inventé. » La proposition initiale transformait une accusation transmise en démonstration et déformait le rôle allégué d'Aristote.
2. « Arrien mentionne des récits selon lesquels Iolas aurait donné le poison à Alexandre, mais il ne les juge pas dignes de foi. » La proposition initiale attribuait au narrateur les accusations d'autrui et supprimait son jugement final.
3. « Suétone accuse Néron d'avoir incendié Rome ; Tacite laisse ouverte la question du déclenchement du feu. » Deux récits ne forment pas deux preuves concordantes si leurs positions diffèrent.
4. « Dans ce contexte, le conditionnel marque une réserve du rédacteur à l'égard d'une information reprise ; il ne permet pas de conclure qu'elle est fausse. »
5. « Les guillemets présentent des paroles comme citées. Leur authenticité dépend de l'origine et de la transmission du texte, pas de la ponctuation. »

Exercice 6 Proposition de paragraphe

Un rédacteur conserve les réserves de ses sources lorsqu'il précise qui transmet une accusation et comment chaque auteur se positionne. T5 distingue le récit d'un empoisonnement de sa validation : Arrien connaît certaines versions sans leur accorder crédit. T6 confronte l'accusation de Suétone à l'incertitude de Tacite, au lieu de présenter les deux récits comme une preuve commune. Nommer une source permet d'attribuer l'information ; employer un conditionnel peut signaler une réserve. Aucun de ces procédés ne dispense pourtant de vérifier les éléments du dossier. Une formulation précise restitue donc à la fois le contenu du récit, ses intermédiaires et les limites des conclusions que l'on peut en tirer.

Critères de réussite pour l'oral et l'écriture

Une réponse réussie nomme les auteurs, renvoie à un passage et explique les marques de langue. Elle distingue ce que le texte affirme, ce qu'il attribue à autrui et ce qu'il laisse incertain. Elle n'invente ni témoin, ni parole, ni preuve. Une réserve argumentée vaut mieux qu'une hésitation vague qui rendrait tout le dossier indécidable.

Prolongement pour la première

Comparer les effets de « dire », « affirmer », « prétendre » et « avouer » ; analyser une interrogation indirecte ; expliquer la valeur d'un conditionnel dans son contexte ; rédiger un commentaire bref sur la responsabilité du narrateur. Ces activités approfondissent l'étude de la langue et de l'argumentation sans remplacer les œuvres et objets d'étude du programme de français.





5 Corrigé et barème de l'évaluation

A Analyser 8 points

1. 2 points — « Suétone affirmait que Néron avait incendié Rome » : discours indirect, complétive introduite par « que » ; l'affirmation est attribuée à Suétone. Donner 1 point au repérage et 1 point à l'explication. Accepter l'analyse du discours direct du paragraphe 2 si elle répond clairement à la consigne.

2. 3 points — « Vérifierait » : futur dans le passé, vérification postérieure à la relecture (1,5 point). « Aurait été donné » : conditionnel passé de réserve, dans l'information attribuée à une source non identifiée (1,5 point). Une simple étiquette sans justification reçoit au maximum la moitié des points.

3. 3 points — L'interrogation peut se lire comme la réflexion critique de la rédactrice au discours indirect libre, dans le contexte de sa relecture (2 points : procédé et justification). « Insuffisamment étayée » formule un jugement sur le manque d'appui de l'accusation (1 point). Accepter une lecture de la question comme intervention du narrateur si elle est argumentée.

B Transposer et rectifier 6 points

4. 2 points — « Elle a déclaré à un camarade qu'elle ne publierait pas cette accusation comme un fait établi. » Pronoms et intégration dans la complétive : 1 point ; futur dans le passé et absence de guillemets : 1 point.

5. 2 points — « La rédactrice demanda qui avait transmis cette accusation. » Subordonnée interrogative indirecte introduite par « qui » : 1 point ; concordance des temps et ponctuation : 1 point. Le verbe introducteur reste au passé. Le plus-que-parfait situe la transmission avant la demande passée.

6. 2 points — « Tacite laisse ouverte l'alternative entre le hasard et une manœuvre du prince. » Attribution correcte : 1 point ; maintien de l'incertitude : 1 point.

C Écrire 6 points

Critère	Points
Les deux auteurs sont nommés et leurs positions distinguées.	2
Les informations attribuées et les réserves sont correctement formulées.	2
Le paragraphe est organisé et répond à la question sans invention.	1
La langue est maîtrisée et la longueur demandée respectée.	1

L'évaluation porte sur la présentation des récits et la précision de l'écriture, sans demander de résoudre définitivement l'incendie de Rome. Une conclusion qui dépasse les éléments du corpus ne doit donc pas être récompensée au détriment d'une réponse qui conserverait, avec des arguments, les incertitudes des textes.





6 Exemple de réponse et guide du professeur

Réponse possible à la question d'écriture

Les textes du dossier ne présentent pas de la même manière la responsabilité de Néron. Suétone affirme que l'empereur a incendié Rome et relie cette accusation à des paroles qu'il lui attribue. Tacite, au contraire, laisse ouverte l'alternative entre le hasard et une manœuvre du prince. Il raconte également des mesures de secours et signale comme rumeur l'épisode du chant sur la destruction de Troie. On peut donc établir que Néron a été accusé dans la tradition antique, mais ces passages ne permettent pas, à eux seuls, de démontrer sa responsabilité dans le déclenchement du feu. Une présentation précise conserve cette différence entre les récits et les positions de leurs auteurs.

Progression en quatre séances de 55 minutes

Séance	Déroulement	Trace attendue
1 Alexandre	Repères et lecture de T1-T2 : 20 min. Chaîne des sources : 15 min. Attribution et réserve : 15 min. Bilan : 5 min.	Un schéma de transmission et deux formulations justifiées.
2 Néron	Lecture de T3-T4 : 20 min. Confrontation : 15 min. Discours direct et indirect : 15 min. Bilan : 5 min.	Une comparaison de l'incertitude, de l'accusation et de la rumeur.
3 Médias et langue	M1-M2 et T5-T6 : 15 min. Conditionnel et transposition : 20 min. Exercice 5 : 15 min. Bilan : 5 min.	Des formulations corrigées qui conservent attribution et réserve.
4 Écrire et discuter	Article de groupe : 20 min. Relecture croisée : 15 min. Oral : 15 min. Synthèse : 5 min.	Un article bref annoté et une réponse à la problématique.

L'évaluation de 55 minutes peut trouver sa place dans une séance supplémentaire, tandis que les exercices que l'on n'aura pas eu le temps de réaliser en classe pourront prolonger le travail personnel. Les leçons du livret élève constituent la trace écrite et peuvent être reprises au fil des lectures.

Adaptations

Pour aider les élèves, distribuer d'abord T3 et T4, faire entourer les sources et souligner les réserves, puis fournir les deux questions « Qui parle ? » et « Quelle position exprime-t-il ? ». Pour approfondir, travailler les changements de repères, les lectures possibles du discours indirect libre et les choix de traduction.

Le complément sur la maladie d'Alexandre

Plutarque sépare une version qu'il critique, le récit d'Aristobule et celui des Éphémérides. Le début de T1 présente une partie des détails précédents comme inscrite dans ce journal. La mention d'un document indique une source et une méthode ; elle ne suffit pas à établir l'authenticité ou l'exactitude de toutes les informations qu'il contient.

